



**Syndicat National UNSA des Retraités Isolés**

## **Bulletin d'adhésion Année 2024**

**Je soussigné(e)** ..... (Prénom, Nom),  
demeurant ..... (adresse complète)

.....  
déclare adhérer au Syndicat National UNSA des Retraités Isolés, et déclare avoir versé à ce  
titre, la somme de .....€ pour l'année 2024

**Renseignements complémentaires :**

Numéro de téléphone .....

Adresse e-mail .....

Dernière entreprise ou service où j'ai été employé(e) :

.....

**Date et signature :**

**Réservé aux membres du Secrétariat de l'UNSA Retraités :**

Syndicat d'attache .....

.....

**Partie remise à l'adhérent :**

Le Secrétaire Général ou Trésorier soussigné, a enregistré l'adhésion de

.....

Date et signature :



## Note d'informations pour 2024

Madame, Monsieur,  
Vous avez manifesté l'intention de rejoindre le SNURI et nous vous en remercions.  
Le montant de la cotisation minimale annuelle est de 45 €.  
Vous pouvez, si vous le souhaitez, verser une somme supérieure.

### Adhésion par e-mail et virement :

Envoyez votre bulletin d'adhésion complété et signé à [jean-claude.ancelin@unsa.org](mailto:jean-claude.ancelin@unsa.org)  
et effectuez un virement de votre cotisation au compte ci-dessous :



**BRED**  
BANQUE POPULAIRE  
BANQUE & ASSURANCE

UNSA DES RETRAITES ISOLEES  
21 RUE JULES FERRY  
93177 BAGNOLET CEDEX

### RELEVÉ D'IDENTITÉ BANCAIRE

Code Banque <b>10107</b>	Code Guichet <b>00118</b>	Code BIC <b>BREDFRPPXXX</b>
Numéro de compte <b>00918050185</b>		Clé <b>61</b>
Domiciliation : <b>BRED PARIS AGENCE RAPEE</b> <b>01 40 04 73 71</b>		
Numéro de compte bancaire international (IBAN) : <b>FR76 1010 7001 1800 9180 5018 561</b>		

Toute utilisation frauduleuse de ce document est passible de sanctions. Ce document n'est à utiliser qu'après vérification par le bénéficiaire

### Adhésion par courrier et chèque :

Envoyez votre bulletin d'adhésion et votre chèque à l'ordre du SNURI à :  
SNURI-UNSA 21 Rue Jules Ferry 93177 Bagnolet Cedex

Nous vous informons qu'en devenant adhérent-e du SNURI-UNSA, vous  
bénéficierez d'un crédit d'impôt égal à 66% du montant de la cotisation syndicale,  
que vous soyez imposable ou pas.

Les adhérent-e-s du SNURI sont destinataires de deux publications :

- L'infolettre de l'UNSA Retraités diffusée par e-mail,
- UNSA Mag, la revue nationale de notre union, l'UNSA, revue mensuelle envoyée à votre adresse postale.

Nous restons à votre service pour vous apporter toute précision complémentaire que vous pourriez souhaiter.

Bien cordialement,

Thierry MARTY,  
Secrétaire Général du SNURI

Jean-Claude ANCELIN  
Trésorier du SNURI

**Syndicat National UNSA des Retraités Isolés (S.N.U.R.I.)**  
**21 Rue Jules FERRY 93177 BAGNOLET Cedex**  
courriel : [retraite@unsa.org](mailto:retraite@unsa.org)